



RÉSIDENCE SOCIALE "PORT ROYAL"

Intégration par l'emploi et le logement - 13 Bd de Port Royal - 75013 PARIS

Nombre de personnes hébergés : **46 personnes** (dont 35 adultes et 11 enfants), **soit 30 ménages**. (19 isolés, 1 couple sans enfant, 3 couples avec 1 enfant, 1 couple avec 2 enfants et 6 familles monoparentales 1 adulte et 1 enfant).

Sur les 35 adultes, **8 sont régularisés et possèdent un titre de séjour « vie privée et familiale » et « salarié », 10 ont le statut de réfugié** (8 bénéficient d'un titre de séjour de 10 ans et 2 possèdent un récépissé de demande de carte de séjour), **1 bénéficie de la protection subsidiaire, 2 sont des rejoignants de bénéficiaire de la protection internationale** et enfin **12 sont français** (soit 34 % des résidents adultes). Nous avons également une personne de nationalité anglaise ainsi qu'une personne de nationalité espagnole.)

Nombre de personnes/ménages sortis : **20 personnes sorties** (dont 14 adultes et 6 enfants), **soit 11 ménages**

Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis dans l'année : **19,36 mois**

Missions du dispositif

La résidence sociale offre un logement de transition (30 places/20 logements sur une structure en collectif) d'une durée maximale de 24 mois ainsi qu'un accompagnement social lié au logement (mesure ASLL).

Analyse de l'intégration dans le département

La principale difficulté rencontrée par les ménages accompagnés demeure l'accès au logement pérenne. Outre la situation du logement tendue en Île-de-France et particulièrement à Paris, les revenus de nos résidents demeurent fluctuants et pas toujours élevés. Par ailleurs, la plupart d'entre eux souhaitent rester à Paris dans des logements de grande taille (pour exemple une personne seule souhaite un T2). Tout au long de leur séjour, nous nous attachons donc, entre autre, à les informer sur le contexte du logement francilien ainsi que sur les différents dispositifs d'accès au logement. Ces actions, menées de manière individuelle ou collective, permettent un travail de déconstruction d'une vision parfois déformée de la réalité. Ce travail est primordial pour construire, avec l'adhésion du résident, un projet de relogement viable.

Informations sur le public accompagné en 2018

Insertion par le logement

11 ménages soit 20 personnes ont eut accès au logement pérenne (dont 14 adultes et 6 enfants) **dans le parc social en Ile de France**

Insertion par l'emploi

13 personnes ont signé un CDI à temps plein.

9 personnes ont signé un CDI à temps partiel.

Elles occupent des emplois principalement dans la restauration, la sécurité et l'aide à la personne.

Formation

2 personnes ont bénéficié d'une formation linguistique.

1 personne reprend des études de droit.

Exemple de parcours d'intégration réussi

Originaire du Burkina-Faso, Mme K. est arrivée en France en 2011 à Strasbourg où elle vit seule avec sa fille née la même année. Sans contrat stable, Madame vient à Paris en octobre 2016 pour une mission de longue durée. Elle est alors hébergée chez une amie à Paris, le temps de trouver un logement pour elle et sa fille restée à Strasbourg chez un proche. Sa recherche demeurant infructueuse, elle est suivie par le SSDP, puis est orientée sur notre résidence. À son entrée dans les lieux, Mme n'a plus de contrat mais quelques mois plus tard, elle trouve une mission dans une banque qui pourra par la suite être renouvelée en CDD ou en CDI. L'accès à la résidence sociale a permis à Mme et à sa fille d'être réunies et de se stabiliser au niveau de l'emploi. En septembre 2018, Mme a intégré son propre logement social à Paris.

